L'eau à la bouche

BRASSEURS DE SAVEURS

CATALOGUE

2026

Kombucha - Ginger Beer - Ice Tea

Boissons artisanales d'Ariège

+33 7 69 12 41 25

commercial@bouchekombucha.com

Nicolas MARAY — Commercial / Responsable logistique

bouchekombucha.com

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

PARC NATUREL RÉGIONAL PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

NOTRE ENTREPRISE

Une entreprise familiale au cœur des Pyrénées ariégeoises

L'eau à la Bouche est une entreprise familiale située à Lorp-Sentaraille, en Ariège (09), spécialisée dans la production artisanale de boissons fonctionnelles et sans alcool.

Le kombucha est une boisson naturellement pétillante, obtenue par fermentation du thé avec des levures et des bactéries probiotiques, réputées bénéfiques pour la santé.

Moins sucré que les sodas industriels et sans alcool, le kombucha se présente comme une alternative idéale aux sodas et aux boissons alcoolisées.

Une passion née de la découverte

Sa saveur fraîche et ses fines bulles, issues d'une double fermentation, nous ont conquis. Ses bienfaits nous ont aussi séduits : un apport d'énergie grâce aux antioxydants et à la théine, et des effets positifs sur la digestion. Notre projet s'est concrétisé il y a 8 ans, après des recherches approfondies en laboratoire, avec l'objectif de faire plaisir aux papilles et de favoriser le bien-être physique et mental.

Un engagement local et durable

Cette proximité garantit des produits frais et soutient l'économie locale. Face à la demande croissante de kombuchas artisanaux et naturels, nous augmentons progressivement notre capacité sans renoncer à nos valeurs.

Des saveurs uniques, entre local et exotique

Chaque année, nous explorons de nouvelles saveurs, parfois avec des producteurs locaux. Nos fruits, choisis avec soin et transformés dans nos ateliers, composent une gamme variée :

• **Toute l'année :** Pêche-Citron, Fruits rouges, Gingembre, Hibiscus-Rose, Ananas-Passion, Myrtille-Sureau, Revitalise.

• **Éditions limitées :** Fraise-Menthe, Kombuchaï et bien d'autres.

• **Ice Tea et Ginger Beer :** pour élargir l'offre sans alcool.

Avec des fruits locaux ou plus exotiques, nous cherchons à satisfaire tous les goûts avec des kombuchas de qualité, toujours 100 % naturels.

Un produit authentique

Notre kombucha est 100 % fermenté naturellement, non pasteurisé, non filtré et sans gaz ajouté. Ces méthodes traditionnelles préservent ses propriétés d'origine. Pour conserver sa qualité, gardez-le au frais (entre 2 °C et 5 °C).

Bonne dégustation ! Nous espérons partager avec vous ce moment de plaisir rafraîchissant.

Justin et Juliette Tarlier-Doecke
Co-fondateurs

Gamme Plaisir

Nature

Notre kombucha nature est un exemple de ce que doit être un kombucha ! Cette boisson unique est élaborée avec peu d'ingrédients : thé noir du Sri Lanka, Earl Grey et Sencha Zhejiang (thé vert), sucre de canne roux et eau de source filtrée. Sa saveur est subtile, avec des notes de thé sans être trop intenses, des tanins doux et des nuances de pomme et d'abricot. Rafraîchissant, très bon pour la digestion et le corps, il apporte de l'énergie pour aborder la journée avec plus d'entrain.

Gingembre

Ce kombucha est élaboré à partir de notre variété Nature, à laquelle nous ajoutons du gingembre frais et 100 % biologique. Nous utilisons un extracteur de jus lent, qui préserve mieux les bienfaits du gingembre qu'une centrifugeuse classique. Cette boisson rafraîchissante est un bon coup de pouce pour remplacer le café de l'après-midi ou, tout simplement, savourer une agréable association de saveurs avec la touche énergisante du gingembre.

Fruits rouges

Un kombucha raffiné, élaboré à partir d'un mélange équilibré de thés noirs et de thé vert 100 % biologiques, riches en antioxydants naturels pour le bien-être. Les saveurs authentiques des myrtilles sauvages et des framboises juteuses offrent une délicieuse explosion de fruits rouges, laissant en bouche une empreinte savoureuse et persistante pour prolonger le plaisir de chaque dégustation.

Hibiscus - Rose

Laissez-vous séduire par l'hibiscus fruité et sa délicate touche de pétales de rose. Élaboré avec amour, ce kombucha ne vous laissera pas indifférent !

Saveurs fruitées

Gamme Plaisir

Pêche-Citron

Comme un thé glacé avec des bulles ! Parfait à savourer en été. Un kombucha plein de vitalité grâce à la pêche ! Ce fruit charnu, juteux et sucré s'allie à la douce acidité du citron. Chaque gorgée concentre la bonne humeur et évoque une belle journée ensoleillée.

Ananas - Passion

Ce kombucha à l'ananas et au fruit de la passion est une véritable invitation au voyage. Ses saveurs exotiques vous transporteront sur une plage tropicale et éveilleront vos sens dès la première gorgée.

Myrtille - Sureau

Élaborée avec des myrtilles et des fleurs de sureau, cette saveur éveillera vos papilles. Grâce à notre collaboration avec Sambuc et Co. et Murmures Sauvages, en Ariège, pour les fleurs de sureau, nous avons le plaisir de vous présenter un kombucha plus local.

Bien-être et saison

BIEN-ÊTRE · TOUTE L'ANNÉE

Équilibre

Équilibre est le fruit d'un travail minutieux qui associe l'art du brassage et la recherche du bien-être. Ce kombucha fermente délicatement avec de l'inuline, une fibre végétale issue de la racine de chicorée. Une source naturelle de fibres (+15 g/L), non pasteurisée, riche en ferments actifs et en acides organiques, sans arômes ajoutés. Un kombucha unique en France : nous sommes heureux de vous proposer une boisson qui peut contribuer davantage à votre bien-être. Plus d'informations : www.bouchekombucha.com/sante/

BIEN-ÊTRE · TOUTE L'ANNÉE

Revitalise

Ce kombucha concentre de nombreux bienfaits : il contient du curcuma, du gingembre, de l'harpagophytum, de la reine-des-prés et du moringa, et s'enrichit d'une plus grande quantité de thé vert. Son goût herbacé, subtilement amer, en fait une boisson unique, conçue pour accompagner l'hiver en mettant l'accent sur la santé. (Plus d'informations sur notre site). Nous soutenons aussi une belle cause : **5 % des ventes** de cette boisson sont reversés à l'Association France Spondylarthrites, contribuant à la recherche sur les maladies inflammatoires. Un kombucha aussi engagé que savoureux !

DE SAISON

Fraise - Menthe

édition limitée d'été

Notre nouveauté de l'été ! Une édition limitée avec des fraises fraîchement cueillies et de la menthe verte qui éveillera vos papilles. En collaboration avec « Les jardins de la Dosse » en Ariège, nous sommes heureux de vous présenter un kombucha plus local et de saison.

DE SAISON

Kombuchaï

édition limitée de l'hiver

L'arrivée des journées plus fraîches est l'occasion parfaite de découvrir notre création hivernale : **Kombuchaï**. Cette boisson unique offre un délicat mélange d'épices chaleureuses, pour un plaisir réconfortant en cette saison. Savourez-la fraîche et pétillante pour une expérience rafraîchissante, ou légèrement tiède pour vous réchauffer : Kombuchaï s'adapte à toutes vos envies. Une véritable invitation au plaisir et au calme, pensée pour ravir vos papilles et vous réconforter tout au long de l'hiver.

Ice Tea et Ginger Beer

ICE TEA

Citron-Bergamote

Un Ice Tea léger, frais et peu sucré, pour ceux qui recherchent l'authenticité.
Naturel. Local. Authentique.
Savourez l'instant avec L'Eau à la Bouche.
Du jus de citron, de l'eau de source et du thé Earl Grey. Rien de plus !
Un petit plaisir sans stabilisants, conservateurs ni édulcorants !

ICE TEA

Pêche

Un Ice Tea léger, frais et peu sucré, pour ceux qui recherchent l'authenticité.
Naturel. Local. Authentique.
Savourez l'instant avec L'Eau à la Bouche.
Une saveur de pêche pour rafraîchir l'été !
Un petit plaisir sans stabilisants, conservateurs ni édulcorants !

GINGER BEER

Ginger Beer

Une Ginger Beer fraîche, vivante et épicée.
Peu sucrée, équilibrée et relevée d'une touche de citron qui adoucit le gingembre : accessible, rafraîchissante et pleine de caractère.
Parfaite pour éveiller les papilles et apporter du pétillant à chaque gorgée.

Tarifs de nos boissons

Prix par bouteille en euros · Prix d'achat hors taxes

Référence	Format	Prix HT	Prix recommandé[1]	DLC et stockage
KOMBUCHA « PLAISIR »				
Nature	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Fruits Rouges Gourmands	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Pétillant Gingembre	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Hibiscus/Rose	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Ananas Passion	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Sureau Myrtille	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Pêche Citron	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Kombuchaï (édition limitée automne-hiver)	33 cL 1 L	**1,75 €** **4,55 €**	2,65 € 6,89 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Fraise Menthe (édition limitée printemps-été)	33 cL	**1,75 €**	2,65 €	12 mois entre 2 et 5 °C
KOMBUCHA « BIEN-ÊTRE »				
Revitalise	33 cL 1 L	**1,85 €** **4,80 €**	2,80 € 7,27 €	12 mois entre 2 et 5 °C
Équilibre	33 cL 1 L	**1,85 €** **4,80 €**	2,80 € 7,27 €	12 mois entre 2 et 5 °C
ICE TEA ET GINGER BEER				
Citron Bergamote	33 cL	**1,30 €**	1,99 €	24 mois à température ambiante
Pêche	33 cL	**1,30 €**	1,99 €	24 mois à température ambiante
Ginger Beer	33 cL	**1,50 €**	2,27 €	24 mois à température ambiante

[1] Prix de vente recommandés sur la base de 33 % de marge.

SARL LALB · ZI du Couserans, Le Pradas, 09190 Lorp Sentaraille
SIRET : RCS 922 701 925 FOIX · TVA : FR 06 922701925 · Capital social : 1 670 €
commercial@bouchekombucha.com · 07 69 12 41 25

Conditions générales

de vente et d'utilisation

PRÉAMBULE

1. La société LALB (« LALB ») est spécialisée dans la fabrication artisanale et la commercialisation, sous le nom commercial « L'EAU A LA BOUCHE », en magasin ou à distance, de produits, en particulier de kombucha biologique (boisson à base de thé fermenté avec des bactéries et levures probiotiques et aromatisée avec des produits biologiques, ci-après désignée (« Kombucha »), de boissons et denrées alimentaires et de biens de consommation courante (« Produits »), ainsi que la fourniture de prestations associées, notamment le conditionnement des Produits, leur transport, leur stockage et leur livraison (« Services »), et sur le territoire de la France métropolitaine.

2. Dans le cadre de ses activités, LALB édite et exploite deux sites web aux adresses « www.bouchekombucha.com » et « www.boissons-kombucha.fr » (« Site internet ») en vue de la vente à distance de ses Produits.

3. Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation (« CGV/U ») ont pour objet de régir les conditions et modalités de vente par LALB de ses Produits auprès de ses Commerçants professionnels, qu'ils soient personnes physiques ou personnes morales (notamment : restaurants, magasins biologiques, épiceries fine ou de quartier, détaillants, grossistes) (« Commerçants ») (LALB et chacun de ses Commerçants étant ensemble désignés « Parties »), en magasin ou à distance, notamment via son Site internet, en vue de leur revente à des consommateur finaux (« Consommateurs »), ainsi que les conditions et modalités d'utilisation du Site internet.

Article 1. CGV/U

1.1. Les CGV/U ont vocation à régir toute vente de Produits effectuée par LALB auprès de Commerçants pour constituer, conformément à l'article L441-1 du Code du commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties ; ce quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents contractuels du Commerçant, et notamment ses conditions générales d'achat, auxquels le Commerçant renonce expressément.

1.2. Le Commerçant déclare avoir pris connaissance des CGV/U avant la vente et les avoir acceptées. Elles sont disponibles sur le Site internet, directement en magasin et sont jointes au bordereau de commande (« Bon de Commande »).

1.3. A titre de condition essentielle et déterminante, le Commerçant accepte sans réserve les CGV/U en vigueur au jour de la commande concernée, matérialisée par la signature du Commerçant sur le Bon de Commande auquel sont jointes les CGV/U en cas de commande sur Catalogue, ou par une case à cocher au moment de la passation de la commande via le Site internet. En outre, le Commerçant déclare reconnaître que l'acceptation des CGV/U entraînera application de celles-ci à la commande à laquelle elles se rapportent ainsi qu'à toute commande ultérieure, excepté le cas où de nouvelles conditions générales seraient portées à sa connaissance.

1.4. Les CGV/U peuvent faire l'objet de modifications et peuvent être remplacées par LALB. Les CGV/U applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande.

Article 2. PRODUITS

2.1. Description des Produits

2.1.1. Les Produits disponibles sont ceux présentés à la vente au jour de celle-ci. Les données et visuels sont non contractuels et indicatifs, mais se veulent être les plus fidèles possibles à la réalité. Ils ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le Produit. LALB s'engage à livrer au Commerçant les Produits achetés. LALB se réserve le droit à tout moment de remplacer ou modifier toute information relative aux Produits ou de retirer un ou plusieurs Produits de la vente.

2.2. Disponibilité des Produits

Les Produits sont vendus dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un Produit, LALB en informera le Commerçant dans les plus brefs délais et notamment, en cas de commande à distance sur Catalogue ou via le Site internet, par mail à l'adresse électronique renseignée par le Commerçant sur le Bon de Commande ou lors de la passation de commande via le Site internet. Le Commerçant pourra choisir un autre Produit ou annuler sa commande si celle-ci a déjà été passée et en être remboursé dans un délai maximum de

Conditions générales

de vente et d'utilisation

quatorze (14) jours à compter du paiement des sommes versées par le Commerçant.

Article 3. COMMANDE

3.1. Commande sur Catalogue

3.1.1. Pour passer commande sur Catalogue, le Commerçant doit adresser à LALB un Bon de Commande sur lequel il doit renseigner les références et quantités du/des Produits qu'il souhaite commander, lesdites références étant renseignées au sein d'un catalogue détaillant les Produits, leurs caractéristiques et leurs prix unitaires (« Catalogue »). Ce Catalogue est à disposition au sein du magasin de LALB ou communiqué au Commerçant par mail sur simple demande.

3.1.2. La commande n'est ferme et définitive qu'après acceptation expresse préalable des termes du Bon de commande de la part de LALB. Cette confirmation de commande reprend les références des Produits commandés, leurs quantités et leurs prix unitaires et totaux, hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC).

3.2. Commande via le Site internet

3.2.1. En cas de commande passée via le Site internet, le Commerçant est invité à suivre les étapes de la procédure de passation de commande de la boutique en ligne accessible depuis la page d'accueil et le menu du Site internet.

3.2.2. Le Commerçant est invité à sélectionner le ou les Produits de son choix parmi ceux listés, dont les caractéristiques et le prix unitaire sont précisés, et d'en préciser la quantité souhaitée.

3.2.3. Le Commerçant est invité à vérifier le ou les Produits sélectionnés avant de renseigner les informations requises permettant d'assurer la bonne gestion de la commande (celles désignées par un astérisque étant obligatoires). S'il souhaite passer commande, le Commerçant doit également prendre connaissance des instructions de conservation et de stockage du Kombucha et cocher la case y afférente.

3.2.4. Si le Commerçant dispose d'un code de réduction, il est invité à le renseigner à cette étape, avant de choisir la méthode de paiement souhaitée (carte bancaire ou PayPal) pour procéder au paiement de sa commande, puis cliquer sur « Commandez ». En cas de paiement par PayPal, le Commerçant est redirigé vers la plateforme de paiement de PayPal, régie par les conditions générales d'utilisation de PayPal que le Commerçant est invité à consulter.

3.2.5. Le Commerçant a la possibilité de réserver son panier pour passer commande plus tard en cliquant sur « Enregistrer et continuer plus tard ». Dans cette hypothèse, le Commerçant est toutefois informé que le ou les Produits ainsi réservés ne le sont que durant une heure maximum de sorte qu'il ne pourra être reproché à LALB l'indisponibilité du ou des Produits sélectionnés passé ce délai.

3.2.6. Une fois la commande payée, le Commerçant reçoit une confirmation de Commande par mail à l'adresse électronique qu'il a renseignée.

3.2.7. Le Commerçant recevra la facture de sa commande par voie électronique, conformément à la réglementation en la matière.

3.3. Minimum de commande

3.3.1. Le Commerçant reconnait être informé que pour pouvoir passer commande, la commande doit être constituée d'un minimum de :

Lieu de livraison	Minimum de commande
Ariège (09)	3 cartons
Haute-Garonne (31)	3 cartons
Aude (11)	3 cartons
Autres zones	8 cartons

3.3.2. A défaut, LALB sera en droit de refuser la commande ou d'annuler la Commande.

Conditions générales

de vente et d'utilisation

3.4. Refus de commande

3.4.1. LALB est en droit de refuser toute commande anormale ou passée de mauvaise foi.

3.4.2. LALB est en droit de refuser toute commande d'un Commerçant avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Article 4. CONDITIONS FINANCIÈRES

4.1. Prix des Produits

4.1.1. Les prix des Produits sont ceux définis au sein du Catalogue ou sur le Site internet, selon le type de commande réalisée par le Commerçant.

4.1.2. Ils sont indiqués en euros (€) et s'entendent hors taxes (HT), au taux de TVA qui leur est respectivement en vigueur au jour de la facturation.

4.1.3. Les prix des Produits sont susceptibles d'évoluer à la convenance de LALB, notamment afin de tenir compte de l'augmentation du prix des matières premières. L'évolution des prix sera renseignée au sein d'un nouveau Catalogue transmis aux Commerçants partenaires habituels de LALB. Les nouveaux prix seront applicables pour toute nouvelle commande.

4.2. Paiement

4.2.1. Paiement lors d'une commande sur Site internet
LALB réclame le paiement à la validation de la commande, après avoir vérifié la disponibilité des Produits. Le mode de paiement du Commerçant est ainsi débité dès la validation par LALB de sa capacité à honorer la commande. LALB envoie alors un e-mail indiquant la préparation de la commande.

4.2.2. Paiement lors d'une commande sur Catalogue
Dans le cadre des commandes sur Catalogue, le Commerçant pourra payer par chèque, virement ou prélèvement.

4.2.3. Solvabilité
LALB rappelle au Commerçant son obligation de paiement et lui demande de s'assurer de sa solvabilité avant sa commande. LALB se réserve le droit d'annuler toute commande en cas de refus d'autorisation de paiement de la part de l'organisme financier du Commerçant.

4.3. Prix de revente

4.2.1. Le Commerçant étant indépendant de LALB, les prix de revente de chaque Produit appliqués par le Commerçant sont librement déterminés par ce dernier. Néanmoins, il est rappelé qu'aucun Produit ne peut être revendu à perte, c'est-à-dire en dessous des prix auxquels il les a acquis auprès de LALB (transport et taxes incluses).

4.4. Facturation

4.3.1. Pour la première vente sur Catalogue effectuée entre LALB et le Commerçant, la facture est payable par anticipation au comptant dès son émission. Pour les suivantes, les factures sont payables à trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture.

4.3.2. Les factures sont payables sans escompte (sauf condition particulière convenue entre les Parties), quelque que soit le mode de règlement (chèque, carte de crédit ou de débit, PayPal, virement ou prélèvement).

4.3.3. Le Commerçant accepte que LALB lui adresse les factures par voie électronique, conformément à la réglementation en vigueur.

4.5. Impayé – Retard de paiement

4.4.1. Sans préjudice des autres droits de LALB, tout défaut ou retard de paiement emportera application

(i) de pénalités de retard équivalentes au taux pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points, à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, et (ii) d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros hors taxes (indemnité non soumise à TVA). Tous frais de recouvrement complémentaires éventuels, notamment par voie extrajudiciaire ou judiciaire, seront à la charge du Commerçant défaillant.

4.4.2. Sauf dispositions légales impératives contraires, tout règlement ultérieur – quelle qu'en soit la cause – sera imputé immédiatement et par priorité, à l'extinction de la plus ancienne des factures exigibles. Notamment, en cas de retard dans l'exécution de son obligation de paiement, le Commerçant sera, si LALB l'estime utile, déchu du terme pour tous les paiements à intervenir qui deviendront immédiatement exigibles, nonobstant l'application des montants précités et ce,

Conditions générales

de vente et d'utilisation

sans préjudice des autres droits de LALB. En ce sens et notamment, LALB pourra de plein droit procéder à la résolution de la vente, sans préavis ni formalité, outre une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant au Commerçant la résolution de la vente.

4.4.3. De plus, LALB se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans que le Commerçant puisse engager sa responsabilité ou prétendre bénéficier à un quelconque avoir ou remboursement. Dans l'hypothèse où LALB accepterait néanmoins la commande, elle pourra la subordonner à des conditions de règlement spécifiques et notamment à un paiement comptant.

4.4.4. En aucun cas les paiements dus à LALB ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de celle-ci.

Article 5. LIVRAISON

5.1. Délais, horaires et lieux de livraison

5.1.1. Les délais de livraison varient en fonction du nombre de colis commandés, de la situation géographique du Commerçant et de la situation géographique du magasin, comme suit :

Lieu de livraison	Auteur du transport	Modalités de tournée	Jour(s) de tournée
Ariège (09)	LALB	Hebdomadaire	A moins de 10km de la brasserie : Indiquée au moment de la passation de la commande. Au-delà de 10 km de la brasserie : Livraison hebdomadaire le jeudi ou le vendredi.
Haute-Garonne (31)	LALB	Hebdomadaire	Toute les semaines le mardi.
Aude (11)	LALB	Bimensuelle	Toutes les 2 semaines, le jeudi ou le vendredi, date indiquée au moment de la passation de commande. Délai maximum de 13 jours si la commande est effectuée le samedi.
Autres zones	Intermédiaire	Hebdomadaire	Dépend du transporteur.

5.1.2. Les horaires auxquels sont réalisées les tournées sont indiqués au moment de la passation de la commande.

5.1.3. Le délai de livraison par un transporteur tiers mandaté par LALB est indicatif et ne saurait lier LALB, notamment en cas de retard de livraison.

5.1.4. Le Commerçant reconnait être informé que les date et heure de tournée renseignées au moment de la passation de la commande sont susceptibles de modification ultérieure en fonction des contraintes de production, auquel cas LALB s'engage à en informer le Commerçant dans les meilleurs délais.

5.1.5. En cas de commande effectuée moins de vingt-quatre (24) heures avant la date de tournée prévue, la commande ne sera livrée au Commerçant que lors de la tournée suivante, dont la date et le créneau horaire sont également indiqués au moment de la passation de la commande.

5.1.6. Les Produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée par le Commerçant lors de la passation de la commande. Il est du devoir du Commerçant de s'assurer de la conformité de l'adresse de livraison renseignée. LALB ne saurait être tenue responsable en cas de retard ou d'erreur de livraison suite à une erreur de saisie de la part du Commerçant.

5.1.7. Les livraisons prévues à une adresse située en France métropolitaine, mais en dehors des départements de l'Ariège (09), de la Haute-Garonne (31) et de l'Aude (11), sont réalisées par un transporteur tiers mandaté par LALB.

Conditions générales

de vente et d'utilisation

5.2. Frais de livraison

5.2.1. Les frais de livraison sont, en principe, à la charge du Commerçant.

5.2.2. Toutefois, LALB est susceptible de prendre en charge, en tout ou partiellement, les frais de livraison, en lieu et place du Commerçant, selon le lieu de livraison de la commande (modalités appelées « Franco »), comme suit :

(i) En cas de livraison en Ariège (09), Haute-Garonne (31) ou Aude (09), un Franco est appliqué à hauteur de 60 euros hors taxes ou trois (3) cartons ;

(ii) En cas de livraison en France métropolitaine, en dehors des départements de l'Ariège (09), de la Haute-Garonne (31) ou de l'Aude (09), un Franco est appliqué à hauteur de 165 euros hors taxes ou huit (8) cartons.

5.3. Conformité de la livraison

5.3.1. Dès la prise de livraison, il appartient au Commerçant d'inspecter et de vérifier, en présence du transporteur ou du représentant de LALB, la conformité et le bon état des Produits livrés. En conséquence, tous les défauts apparents ou Produits non conformes sont couverts au moment même de leur livraison.

5.3.2. En cas de perte ou avarie lors de la prise d'une livraison réalisée par le transporteur tiers mandaté par LALB, le Commerçant devra (i) inscrire sur les documents de transport, des réserves claires, précises et complètes, (ii) confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception immédiatement et au plus tard dans les trois (3) jours ouvrés de la réception, conformément à l'article L133-3 du Code du commerce et/ou requérir le cas échéant, la nomination d'un expert judiciaire, ceci conformément aux dispositions de l'article L133-4 du même Code,

(iii) informer immédiatement LALB des dommages et avaries constatés.

5.3.3. Le Commerçant doit informer par écrit LALB immédiatement au plus tard dans le délai de trois (3) jours à compter de la prise de livraison de la non-conformité de celle-ci à la commande. A défaut, la livraison sera réputée acceptée sans réserve.

5.3.4. Le Commerçant reconnait que tout litige éventuel concernant le transport des Produits et/ou l'existence de réserves quant aux Produits livrés ne peut en aucun cas justifier une absence ou un retard de paiement, et s'engage à régler le prix facturé.

5.4. Impossibilité de livraison du fait du Commerçant

5.4.1. En raison de la spécificité des Produits qui sont des denrées périssables, la responsabilité du transporteur ou de LALB ne pourra être engagée en cas d'absence du Commerçant aux horaires et jours de livraison et/ou de relivraison.

5.4.2. Le Commerçant est particulièrement informé qu'en raison du caractère périssable des Produits, s'il ne réceptionne pas son colis, il ne sera procédé à aucun remboursement.

5.4.3. En cas de relivraison programmée d'un commun accord entre LALB et le Commerçant, le Commerçant en supportera tous les coûts induits, notamment d'entreposage à hauteur de 0,5% du prix des Produits stockés pour chaque jour de stockage jusqu'à la date de livraison effective et ce, sans préjudice des autres droits de LALB.

Article 6. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ – TRANSFERT DES RISQUES

6.1. Sauf décision préalable et écrite de LALB notifiée au Commerçant avant la livraison de chaque commande, LALB reste propriétaire des Produits livrés au Commerçant jusqu'à complet paiement du prix de la commande en principal et accessoires (dont frais et intérêts) et jusqu'à parfaite exécution par le Commerçant de ses obligations à l'égard de LALB.

6.2. Le transfert des risques de perte et de détérioration des marchandises est effectué (i) au moment de la remise des Produits au transporteur tiers désigné par LALB pour effectuer la livraison au Commerçant, ou (ii) au moment de la livraison des Produits au Commerçant lorsqu'elle est réalisée par LALB elle-même. À partir de ce moment, le Commerçant assume l'entière responsabilité des risques liés aux marchandises, y compris en cas de perte, vol ou détérioration. LALB ne sera en aucun cas responsable des dommages survenus après la remise des marchandises au transporteur tiers ou après livraison du Commerçant lorsque LALA effectue elle-même cette livraison.

Conditions générales

de vente et d'utilisation

Article 7. INSTRUCTIONS DE STOCKAGE

7.1 Les Produits doivent être stockés dans leur emballage d'origine, dans un espace clos, de manière à être protégés à tout moment des rayons solaires.

7.2 En raison de la spécificité des Kombucha qui sont des boissons non pasteurisées et non filtrées, les Kombucha doivent être stockés, en plus des instructions susmentionnées, dans un espace réfrigéré suivant une température comprise entre 2 °C et 5 °C. Le Commerçant est en effet averti qu'à défaut, le Kombucha continue à fermenter, entrainant une augmentation des taux d'alcool et de gaz carbonique et, en conséquence, un risque accru d'explosion de la bouteille et pour la sécurité des personnes et des biens.

7.3 Des instructions complémentaires et/ou propre à chaque Produit peuvent être fournies par LALB auxquelles le Commerçant s'engage à se conformer. Plus généralement, le Commerçant doit adhérer aux bonnes pratiques commerciales concernant le stockage, l'utilisation et l'entretien des Produits concernés.

Article 8. RETOURS

8.1 Aucun retour de Produit ne sera admis sans l'accord préalable et écrit de LALB.

8.2 Sans préjudice de cette condition, toute acceptation de retours est subordonnée aux conditions suivantes : (i) seuls des Produits standards et non périssables peuvent faire l'objet d'un retour à l'exclusion des Produits spécifiquement réalisés ou adaptés pour le Commerçant et/ou périssables; (ii) les Produits doivent être retournés en parfait état et sans avoir été utilisés, dans leur emballage d'origine non altéré ; (iii) le Produit doit être retourné et assuré pour le retour, aux frais du Commerçant ; et (iv) la conformité du Produit retourné doit avoir été constatée par LALB.

8.3 Sous les réserves qui précèdent, LALB émettra un avoir d'un montant équivalent à celui initialement facturé au titre des Produits dont le retour aura été accepté (frais d'emballage et de transport exclus), et qui sera porté au crédit du compte du Commerçant.

Article 9. RECLAMATION

9.1. Si le Commerçant est informé et/ou destinataire d'une réclamation et/ou plainte émanant d'un Consommateur et/ou d'une autorité publique relative à un Produit qu'il aurait vendu à un Consommateur, le Commerçant est tenu :

(i) d'en informer sans délai LALB, en lui fournissant toutes informations relatives à cette réclamation et/ou plainte et lui permettant d'établir la traçabilité du Produit concerné ;

(ii) lorsqu'il s'agit d'une réclamation et/ou d'une plainte relative à la sécurité et à la salubrité des denrées alimentaires, de suspendre immédiatement les ventes du Produit concerné dans l'attente des instructions de LALB.

9.2. Les frais de stockage, de manutention et de retrait ou d'immobilisation des Produits concernés resteront à la charge du Commerçant, sauf à ce qu'il soit démontré que la non-conformité est imputable à LALB.

Article 10. RESPONSABILITES

10.1 La responsabilité de LALB est expressément exclue et ne pourra être recherchée, ce que reconnaît le Commerçant, en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Commerçant, notamment lors de la saisie de la commande par le Commerçant (sur le Bon de commande ou dans le panier en cas de commande passée en ligne), d'usage impropre du Produit par le Commerçant ou de non-respect des préconisations d'usage ou de stockage.

10.2 LALB ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects subis par le Commerçant, tels que notamment perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle et/ou atteinte à l'image de marque et/ou à la réputation. En tout état de cause, la responsabilité de LALB est plafonnée quel que soit son fondement, à deux (2) fois le montant de la commande comprenant le Produit en cause.

Article 11. FORCE MAJEURE

11.1 La survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de LALB.

11.2 LALB ne saurait être tenue responsable d'un manquement à l'une quelconque de ses obligations en cas de survenance d'un cas de force majeure.

Conditions générales

de vente et d'utilisation

11.3 A cet égard, la force majeure inclut notamment, sans que cette liste ne soit limitative, les événements suivants : les inondations, les incendies, les émeutes, les grèves internes ou externes totales ou partielles, lock out, les pandémies et épidémies, l'interruption des transports, de l'énergie et des matières premières, ainsi que tout fait raisonnablement hors du contrôle de LALB.

11.4 En cas persistance du cas de force majeure passé un délai de quinze (15) jours, LALB pourra résoudre la vente.

Article 12. RÉSOLUTION - CLAUSE PENALE

12.1. En cas de non-respect de l'une de ces obligations par le Commerçant, LALB a la possibilité de constater par simple lettre recommandée avec accusé de réception la résolution de la vente et la reprise des Produits en stock chez le Commerçant, passé un délai de quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure d'avoir à se conformer à ses obligations, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

12.2. LALB pourra alors exiger du Commerçant une indemnité égale à dix (10) % du montant total de la facture en cas d'inexécution de ses obligations contractuelles par le Commerçant à titre de clause pénale, ce sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par LALB, qui sera déduite du montant de la commande à rembourser.

Article 13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

13.1. LALB conserve tous les droits de propriété intellectuelle, notamment les droits patrimoniaux d'auteurs, relatifs aux études, dessins, modèles, prototypes, documentations, notices techniques, contenus et supports, etc., fournis au Commerçant, et ce, même si réalisés spécifiquement à la demande du Commerçant, de même que tous les droits de propriété industrielle (incluant, de manière non limitative, les marques et brevets) qui y sont associés.

13.2. Aucun droit, titre ou intérêt relatif ou lié aux noms, marques, secrets de fabrication, brevets, demandes de brevets, expertises ou autres droits de propriété intellectuelle relatifs aux Produits n'est transféré au Commerçant.

13.3. En conséquence, le Commerçant s'interdit toute reproduction ou exploitation, directe ou indirecte, de tout ou partie des éléments susvisés, sans l'autorisation écrite et préalable de LALB qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Article 14. DONNÉES PERSONNELLES

14.1. Pour tout traitement de données à caractère personnel (« Données Personnelles ») réalisé en relation avec les CGV/U, LALB s'engage à respecter la réglementation en vigueur concernant la protection des données à caractère personnel, et plus particulièrement la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le règlement (UE) n° 2016/ du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« Règlementation RGPD »).

14.2. Au titre de la commande et pour toute la durée de son exécution, LALB agit en qualité de responsable de traitement à l'égard du traitement des Données Personnelles concernant le Commerçant, en particulier son personnel, qu'elle collecte et traite, et dont elle détermine seule les finalités et les moyens du traitement.

14.3. Les Données Personnelles recueillies sur le Commerçant dans le cadre de la commande font l'objet d'un traitement informatique réalisé par LALB et sont indispensables à la conclusion et à l'exécution de la commande, ainsi que pour la gestion comptable et la prévention des impayés. Ces Données Personnelles sont également conservées à des fins de respect des obligations légales et réglementaires de LALB.

14.4. Elles seront conservées pour toute la durée de gestion de la commande ou de gestion de la résiliation de la commande. A ce délai s'ajoute un délai de cinq (5) ans à des fins de prévention des contentieux, et de dix (10) ans s'il s'agit de documents ou justificatifs comptables.

14.5. L'accès aux Données Personnelles sera strictement limité aux responsables, salariés et préposés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les Données Personnelles recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Commerçant ne soit nécessaire, étant précisé que LALB

s'assurera du respect par le sous-traitant de la Règlementation RGPD.

14.6. Les personnes concernées par ces traitements disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des Données Personnelles les concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'elles peuvent exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale suivante : LALB SARL, ZI Du Couserans, Le Pradas, 09190 Lorp Sentaraille (France) ou à l'adresse email suivante : bouchekombucha@gmail.com, en joignant un justificatif d'identité valide que LALB s'engage à supprimer immédiatement après vérification de l'identité de la personne concernée.

14.7. LALB s'engage à assurer la sécurité des Données Personnelles et prendre toutes les mesures nécessaires en cas de violation de ces données pour y mettre fin et en minimiser les effets. En outre, LALB s'engage à prévenir le Commerçant de toute violation de sécurité présentant un risque élevé pour ses droits et libertés, ce dans les meilleurs délais dès qu'il en aura eu connaissance.

14.8. En cas de violation de Données Personnelles présentant un risque, même non élevé, pour les droits et libertés des personnes concernées, LALB s'engage à la notifier à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de soixante-douze (72) heures.

14.9. En cas de réclamation, les personnes concernées sont informées qu'elles peuvent contacter la CNIL (www.cnil.fr).

Article 15. DROIT APPLICABLE – LANGUE

15.1. Les CGV/U sont soumises au droit français.

15.2. Les CGV/U sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

16.1. Avant toute saisine de la juridiction d'attribution, les Parties feront leurs meilleurs efforts pour tenter de trouver une solution amiable à tout différend qui les opposerait relativement aux CGV/U, par l'envoi d'un mail ou d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception exposant le manquement contractuel dénoncé, preuve à l'appui, et mettant en demeure l'autre Partie d'y mettre fin.

16.2. Les Parties sont dispensées de procéder à cette tentative de résolution amiable du différend en cas d'urgence ou prescription imminente.

Article 17. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

17.1. À DÉFAUT DE SOLUTION AMIABLE, TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES CGV/U POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION, LEUR RUPTURE, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES, RELÈVERONT DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOIX, NONOBSTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU APPELS EN GARANTIE.

Article 18. STIPULATIONS DIVERSES

18.1. Le fait pour LALB de ne pas se prévaloir de l'un quelconque de ses droits issus des CGV/U, ne saurait être interprété comme une renonciation pour l'avenir auxdits droits.

18.2. En cas de nullité d'une disposition des CGV/U, les autres stipulations resteront en vigueur. Les Parties s'efforceront alors d'adopter une nouvelle stipulation pouvant se substituer à la stipulation concernée afin de conserver l'équilibre contractuel.

18.3. Le Commerçant agit en son nom propre et pour son propre compte en qualité d'entrepreneur indépendant. Il n'a ni le pouvoir ni l'autorisation pour engager LALB de quelque façon que ce soit. Aucune stipulation des CGV/U ne pourra être interprétée comme créant entre LALB et le Commerçant un mandat, une quelconque entité commune ou une relation d'agent ou d'employé à employeur.

Article 19. ÉLECTION DE DOMICILE

19.1. Pour l'exécution des CGV/U et de leurs suites, les Parties élisent domicile en leur siège social respectif. Tout changement de domiciliation de l'une des Parties doit faire l'objet d'une notification écrite à l'autre Partie par mail ou lettre recommandée, avec demande d'avis de réception.